TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748



AVEC LA QUALITÉ PRO TOLLENS

2 POTS ACHETÉS

=

50€ REMBOURSÉS*
dans la limite de 2 pots achetés



■ UN CHANTIER
PEINTURE
D'UNE YALEUR
DE 200 €
REMBOURSÉ
PAR TIRAGE AU SORT

TOLLENS.COM/DIY

*voir modalités complètes de l'offre sur www.tollens-promo.fr

OPÉRATION TOLLENS LES JOURS PRODIGIEUX

- 1) Achetez simultanément entre le 06/09/2023 et le 28/09/2023, dans les magasins Castorama ou Brico Dépôt participants (en magasin ou sur leur site internet), deux pots de peinture TOLLENS parmi les références éligibles. Voir liste des produits éligibles sur www.tollens-promo.fr
- 2) Rendez-vous impérativement sur le site www.tollens-promo.fr au plus tard le 12/10/2023 minuit inclus. Remplissez intégralement le formulaire d'inscription (dont vos coordonnées bancaires) en précisant via le menu déroulant les produits Tollens achetés et vérifiez l'ensemble des informations saisies.

3) Joignez à votre demande :

- LE RÉCAPITULATIF DE PARTICIPATION IMPRIMÉ, ou recopiez sur papier libre vos nom, prénom, adresse, email et numéro de participation inscrit sur le récapitulatif de participation.
- L'ORIGINAL DU TICKET DE CAISSE ENTIER, en entourant la date et l'enseigne d'achat, le libellé et le prix de vos références éligibles. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- · LES CODES BARRES DE VOS PRODUITS recopiés sur papier libre
- 4) Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, au plus tard le 12/10/2023 (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

TAKE OFF N° 3603 – TOLLENS LES JOURS PRODIGIEUX CS 40593

13595 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Vous recevrez votre remboursement de 50€ par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. Toute autre forme de remboursement est exclue. Si votre demande est conforme, vous pourrez aussi participer, en cochant la case appropriée, au tirage au sort mettant en jeu 2 chantiers peinture d'une valeur unitaire de 200€TTC (un pour Castorama et un pour Brico Débôt). Oùir réalement complet sur vewvolleins-pormon fr

Offre non cumulable, réservée aux particuliers et limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même email, même IBAN/BIC) sur toute la durée de l'opération. Les frais de connexion Internet et les frais d'envoi de votre demande ne sont pas remboursés. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (3603). Toute réclamation effectuée après le 30/11/2023 ne sera plus prise en compte. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version consolidée et à celles du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous êtes informés du droit de demander l'accès aux données vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement de vos données, ou du droit de vous opposer à leur traitement, et du droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter : dpo@take-off.fr. Vous pouvez aussi adresser une réclamation à la CNIL.

Modalités complètes de l'offre disponibles sur www.tollens-promo.fr